[](https://www.kla.tv/23694)

Des « masques de protection Covid-19 » remplis de produits chimiques dangereux

**Le professeur Michael Braungart met en garde contre les substances nocives pour la santé telles que le formaldéhyde et le bronopol, que contiennent aussi bien les masques médicaux que les masques FFP2, et apporte par sa déclaration une voix discordante par rapport à l'orientation actuelle du gouvernement fédéral allemand.**

L'été approche de sa fin et depuis des mois, les médias et les politiques nous préparent à un automne prétendument dangereux. C'est avec une grande unité que l'on mise à nouveau, entre autres, sur la protection par des masques respiratoires qui, en plus de leur inefficacité prouvée et de l'énorme problème des déchets, causent de réels problèmes de santé.  
  
 Le professeur Michael Braungart, directeur de l'Institut de l'environnement de Hambourg, met en garde contre les substances nocives que contiennent les masques médicaux et les masques FFP2. Selon Braungart, les masques sont composés de fibres synthétiques qui contiennent des hydrocarbures organiques. Le bronopol, une substance désinfectante, est également présent, tout comme le formaldéhyde, ce que les fabricants indiquent également. A cela viennent s'ajouter, selon Braungart, des composés aromatiques polycycliques, c'est-à-dire des substances que l'on ingère normalement avec la fumée de cigarette ou avec des aliments fortement brûlés. Ni l'Office fédéral de l'environnement ni les associations de consommateurs ne disposent pour l'instant de données ou d'études qui permettraient de lever l'alerte à ce sujet.  
Le formaldéhyde, à lui seul, est connu pour provoquer des problèmes de peau et augmenter le risque de cancer. Selon un rapport de cas belge, en 2019, une employée de laboratoire de 38 ans a souffert d'éruptions cutanées et d'autres effets secondaires parce qu'elle avait utilisé du formaldéhyde dans son travail de laboratoire. Lorsqu'elle a changé de travail, ces réactions physiques ont disparu, puis sont revenues soudainement lorsqu'elle a dû porter à nouveau un masque de protection lors de la crise du Covid19.  
  
Compte tenu du fait que le gouvernement fédéral allemand mise une fois de plus sur l'obligation de porter un masque dans l'actuelle loi sur la protection contre les infections, en ignorant toute voix discordante, il est permis de se demander quel est son objectif réel.

**de me.**

**Sources:**

Bericht: „Corona-Masken mit Chemikalien"  
<https://www.zentrum-der-gesundheit.de/news/gesundheit/covid-19/corona-masken>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#SanteMedecine - Santé et médecine - [www.kla.tv/SanteMedecine](https://www.kla.tv/SanteMedecine)  
  
#Masques - [www.kla.tv/Masques](https://www.kla.tv/Masques)  
  
#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.